

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Enseignement à distance : pour un cadre réglementaire propre à sécuriser les données

R.H.A
Libreville/Gabon

Il y a deux ans, la crise sanitaire due au Covid-19 montrait les limites de notre système éducatif. Alors que les cours en présentiel avaient été interrompus, il a fallu imaginer une stratégie pour que l'apprentissage à tous les niveaux continue. L'enseignement à distance est alors apparu comme l'une des idées fortes aux yeux des autorités à cette époque. Une dynamique

s'est alors créée autour de ce projet de décret l'ayant institué. L'équipe en charge de cette question conduite par Joachim Ondila Ognele, coordinateur général de la digitalisation des enseignements primaires au Gabon, s'est récemment rendue à la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNDCP) pour traiter de cette question. En effet, instaurer un système de digitalisation des enseignements implique l'utilisation des données personnelles des

élèves. Comment se pratiquera la collecte des dites données ? Ces informations seront-elles sécurisées ? Autant de questions qui ont été posées par le président de la CNDCP durant cette rencontre. " Depuis 2020, le ministère s'est organisé à mettre en place l'enseignement à distance. Maintenant nous voulons mettre un cadre juridique autour de ce projet de décret pour harmoniser ces enseignements. Les données des enfants seront utilisées et hébergées pendant cette opération. Il



Photo: Jocelyn ABILA

L'équipe en charge du projet de digitalisation de l'enseignement à distance lors de son entretien à la CNDCP.

fallait que nous expliquions tout le process à la Commission qui, en retour, nous a fait des suggestions que nous avons retenues", a expliqué le responsable dudit projet.

Conseil d'État: les magistrats promus entrent en fonction

Photo: Antoine ESSONNE NDONG



Les responsables de juridiction entourant les promus au terme de la cérémonie d'installation.

ENA
Libreville/Gabon

QUATRE magistrats hors catégorie nommés lors de la dernière session du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) du 31 août 2022 au Conseil d'État ont pris leurs fonctions le 14 octobre 2022 lors d'une cérémonie solennelle d'installation, comme l'exigent les dispositions légales. Il s'agit de Jean-Gaspard Mintsas-Mi-Ondo et Dieudonné Aba'a Owono (pour le siège) et Jean-Désiré Ossaga Madjoué et Geneviève Bilogo, tous deux commissaires généraux adjoints à la loi (pour le Parquet général). L'évènement était rehaussé par la présence des responsables de plusieurs juridictions.

Rompus à la tâche en raison de la densité de leurs parcours professionnels respectifs, les promus ont été invités par les deux principaux orateurs (le Premier président de la juridiction, Jean-Paul Komanda, et le commissaire général à la loi, Anita-Edwidge Mebiame épse

Koumbi Guiyedi) à mettre leurs " connaissances approfondies " au service du fonctionnement des juridictions administratives. " Elles enrichiront pour certains, les débats du Ministère public et pour d'autres, la motivation des arrêts ", devait indiquer le commissaire général à la loi, non sans ajouter que " vos parcours, riches d'expérience, exemplaires, témoignent de votre connaissance et seront d'une grande utilité pour les contentieux extrêmement sensibles et souvent d'un intérêt majeur ".

D'où elle les a aussi prévenus de l'ampleur du labeur: " Certes, la tâche est difficile, car les exigences sont nombreuses, les moyens budgétaires restreints, mais votre expérience acquise dans vos précédentes fonctions vous permettra de mener à bien ce challenge ". S'adressant aux impétrants, le Premier président a perçu leurs nominations comme devant " insuffler une nouvelle dynamique au Conseil ", tout en étant " un enrichissement de l'institution à partir de vos expériences éprouvées ".



DPPB

Très affligée par la disparition brutale de Mlle Audrey Inès NDOUONGO, Chargé d'Études à la DPPB, survenue le 09 octobre 2022 en France, la DGBFIP, par l'entremise de la DPPB, compatit à cette douleur et présente à la famille biologique ses plus sincères condoléances.